

ANALYSE APPLIQUÉE AU TEXTE 1

1. VRAI ou FAUX

- | | | |
|--|---|---|
| a. L'article 74 de la Constitution dresse la liste des collectivités territoriales de la République. | V | F |
| b. Les départements font partie des collectivités territoriales de la République. | V | F |
| c. Les collectivités d'outre-mer se trouvent en Europe. | V | F |
| d. Les collectivités à statut particulier se trouvent en métropole et dans l'outre-mer. | V | F |
| e. La France compte 101 communes. | V | F |
| f. Le nombre de départements est inférieur au nombre de communes. | V | F |
| g. Les collectivités d'outre-mer sont régies par l'article 73. | V | F |
| h. Une « commune nouvelle » est une commune issue de la fusion de deux ou plusieurs communes. | V | F |
| i. Mayotte est actuellement une collectivité d'outre-mer. | V | F |
| j. La gestion de l'éducation est une compétence régaliennne. | V | F |
| k. Paris est une collectivité à statut particulier d'outre-mer. | V | F |
| l. Le responsable de la région est le préfet. | V | F |
| m. Chaque arrondissement municipal possède un maire d'arrondissement. | V | F |
| n. Le canton est une subdivision de la région. | V | F |
| o. La loi du 16 janvier 2015 concerne la réduction du nombre de communes. | V | F |
| p. La Nouvelle-Calédonie est divisée en cantons semi-autonomes. | V | F |

2. Conjuguez les verbes entre parenthèses au présent de l'indicatif :

- En 1789, les paroisses des communes (devenir).
- L'art. 72 les collectivités territoriales de la République (définir).
- Les électeurs de chaque collectivité son statut (établir).
- La loi du 6 août 1955 aux TAAF "l'autonomie administrative et financière" (conférer).
- La Corse partie de la métropole (faire).
- Les électeurs choisir le statut de leur collectivité. (pouvoir)
- Les citoyens leurs élus (choisir).